

ESPACE SOLIDARITÉS

CCAS Centre communal d'action sociale

1

Le CCAS, c'est quoi ?

Établissement public administratif communal, géré par un conseil d'administration, le CCAS est un lieu d'accueil, d'écoute et de conseils, d'accompagnement et d'orientation.

Ses objectifs :

Prévenir, accompagner, insérer, intégrer.

2

Le CCAS, pour qui ?

Pour les Chellois qui rencontrent des difficultés administratives, sociales, économiques et locatives dans les domaines de la vie quotidienne.



3

CCAS, pour quoi ?

- Favoriser l'autonomie des personnes
- Faciliter les démarches des Chellois
- Créer un lien social
- Assurer un service de proximité avec les Chellois.

CCAS

Mairie de Chelles

Parc du Souvenir - Émile Fouchard

77500 Chelles

☎ 01 64 72 84 96

Service insertion

En fonction de votre demande, une équipe de professionnels vous informe sur vos droits et vous offre un accompagnement social et administratif.



Sans rendez-vous ou sur rendez-vous

✓ Accompagne à la constitution des dossiers administratifs

- Allocation Personnalisée d'Autonomie
- Allocation Solidarité Personnes âgées
- Aide Sociale à l'hébergement personnes âgées handicapées
- Demande aide ménagère
- Obligation alimentaire
- Complément santé solidarité
- Dossier de la Maison Départementale des Personnes Handicapées
- Instruction RSA
- Domiciliation

✓ Informe sur les demandes d'aides financières

- Aide alimentaire
- Aide pour les factures d'eau et d'énergie
- Secours financiers divers (loyer, assurance, scolarité, santé...)

✓ Travaille avec divers partenaires

- Le Département 77 et la Maison Départementale des Solidarités
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la MDPH, et le Pôle Autonomie Territorial
- Des associations caritatives telles que le Secours Populaire, le CCAF, la Croix Rouge, les Restos du Cœur, ainsi que l'épicerie sociale «Le Panier Malin»
- Des associations telles qu'Empreintes, Aurore, Equalis...

SERVICE INSERTION

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Jeudi : 14h à 17h30

✉ social@chelles.fr

☎ 01 64 72 65 99

Service Santé Handicap

Selon vos besoins, notre équipe de professionnels vous accueille afin de vous accompagner dans vos démarches pour le maintien de votre autonomie.



Sans rendez-vous ou sur rendez-vous

Résidences Autonomie

Le CCAS gère deux résidences autonomie dédiées aux seniors de plus de 60 ans, retraités et autonomes. Elles offrent un hébergement alternatif entre le maintien à domicile et l'accueil en maison de retraite médicalisée (Ehpad).

Résidence Albert Flamant

21 avenue Cugnot
77500 Chelles

 **01 64 21 15 62**

Résidence Henri Trinquand

7 rue Château Gaillard
77500 Chelles

 **01 64 26 04 31**

Maintien à domicile

Ce service regroupe toutes les prestations permettant de maintenir l'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap :

- Portage de repas à domicile
- Transport à la demande (porte à porte)
- Téléassistance
- Instruction des pass Améthyste

Pour tout renseignement, veuillez contacter le 01 64 72 84 70.

Prévention Santé Handicap

Le CCAS réalise de nombreuses actions de promotion de la santé à destination des chellois (Octobre rose, mois sans tabac, etc.).

Pour tout renseignement, contactez-nous à l'adresse social@chelles.fr

Service logement



Sur rendez-vous



Le service logement est un guichet unique, dans lequel il est possible :

- D'enregistrer, renouveler ou modifier sa demande de logement social
- D'avoir des conseils sur la demande de logement social
- D'avoir des informations sur le suivi de son dossier par téléphone ou sur rendez-vous

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au vendredi : 9h à 12h30 / 14h à 17h30

Jeudi : 14h à 17h30

✉ logement@chelles.fr

☎ **01 64 72 84 96**



Ville de Chelles
Parc du Souvenir - Émile Fouchar
77500 Chelles

WWW.CHELLES.FR

